

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES
DE L'UQTR
Jeudi 25 mars 2021
13h
Plateforme ZOOM**

PRÉSENCES : 88 professeur.e.s ont participé à la rencontre.
171 professeur.e.s se sont prévalus de leur droit de vote en ligne.

Le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

AG-25-03-21-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2020
5. Élections de membres à la Commission des études
 - Secteur 1**
 - Département de philosophie et des arts
 - Département de lettres et communication sociale
 - Département des sciences humaines
 - Secteur 2**
 - Département de langues et traduction
 - Département d'études en loisir, culture et tourisme
 - Département des sciences de l'éducation
 - Secteur 3**
 - Département de finance et économique
 - Département de gestion des ressources humaines
 - Département de management
 - Département de marketing et systèmes d'information
 - Département des sciences comptables
 - Secteur 4**
 - Département de génie électrique et de génie informatique
 - Département de génie industriel
 - Département de génie mécanique
 - Département de mathématiques et d'informatique
 - Secteur 7**
 - Département d'anatomie
 - Département de chiropratique
 - Département d'ergothérapie
 - Département d'orthophonie
 - Département de sage-femme
 - Département des sciences de l'activité physique
 - Département des sciences infirmières
6. Élections de membres au Conseil d'administration
7. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
8. Résultats des élections
9. Clôture de l'assemblée

AG-25-03-21-01 Ouverture de l'assemblée

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeur.e.s. Le président rappelle qu'il s'agit d'une assemblée générale des professeurs qui sera suivie d'une assemblée générale du Syndicat.

Le président explique que la première assemblée s'adresse à l'ensemble des professeur.e.s (462 professeur.e.s), alors que la deuxième concerne seulement les professeur.e.s membres du Syndicat (453 ont signé leur carte de membre).

AG-25-03-21-02 Vérification du quorum

Le président confirme l'atteinte du quorum prévu aux Statuts (art. 12.4), soit 10 % du corps professoral (46 professeur.e.s), et déclare l'assemblée ouverte.

Le président explique qu'en respect de nos Statuts (art. 12.1.d), le secrétaire du Syndicat assume la présidence de l'assemblée.

AG-25-03-21-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.e.s sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais règlementaires.

- | | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CONSIDÉRANT | le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs ; |
| CONSIDÉRANT | que les membres ont reçu l'avis de convocation selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 c) des Statuts du Syndicat ; |
| CONSIDÉRANT | la recommandation du comité exécutif ; |
| CONSIDÉRANT | la recommandation du conseil syndical ; |

Sur motion présentée par le conseil syndical et dûment appuyée par le professeur Étienne St-Jean, du Département de management, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs et des professeures de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-25-03-21-04 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2020

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.e.s sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs et des professeures qui a eu lieu le 11 juin 2020.

Il s'informe de la conformité du procès-verbal.

- | | |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| CONSIDÉRANT | le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale des professeurs du 11 juin 2020 ; |
| CONSIDÉRANT | que les professeur.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits ; |
| CONSIDÉRANT | l'avis des professeur.e.s sur la conformité du projet ; |

Sur la proposition de la professeure Mireille Lalancette, du Département de lettres et communication sociale, dûment appuyée par la professeure Mathilde Barraband, du Département de lettres et communication sociale, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs et des professeures du 11 juin 2020.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-25-03-21-05 Élection de membres à la Commission des études

La présidence d'assemblée indique qu'il y a sept représentant.e.s des professeur.e.s à la commission des études. Chacun de ces professeur.e.s représente un secteur de regroupement des départements pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

Aujourd'hui, il s'agit de pourvoir cinq postes de représentant.e.s des professeur.e.s aux secteurs 1, 2, 3, 4 et 7. La procédure pour la désignation des professeur.e.s à la commission des études est encadrée par la convention collective (art. 4) et les Statuts du Syndicat (art. 8.5).

La présidence d'assemblée lance un dernier appel de candidatures, puis présente les candidatures reçues.

Secteur 1

Départements de philosophie et des arts, de lettres et communication sociale, des sciences humaines

Professeur Hervé Guay, Département de lettres et communication sociale

Sans direction

Durée du mandat : 2 ans

Secteur 2

Départements de langues et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme, des sciences de l'éducation

Professeure France Lafleur, Département des sciences de l'éducation

Sans direction

Candidature appuyée par

Durée du mandat : 2 ans

Secteur 3

Départements de finance et économique, de gestion des ressources humaines, de management, de marketing et systèmes d'information, des sciences comptables

Professeur Abdelhadi Naji, Département de gestion des ressources humaines

Avec direction

Durée du mandat : 2 ans

Secteur 4

Départements de génie électrique et de génie informatique, de génie industriel, de génie mécanique, de mathématiques et d'informatique

Professeur Adam Skorek, Département de génie électrique et génie informatique

Sans direction

Durée du mandat : 2 ans

Secteur 7

Départements d'anatomie, de chiropratique, d'ergothérapie, d'orthophonie, de sage-femme, des sciences de l'activité physique, des sciences infirmières

Professeure Danica Brousseau, Département de chiropratique

Avec direction

Durée du mandat : 2 ans

La présidence d'assemblée demande aux candidat.e.s de se présenter.

AG-25-03-21-06 Élection de membres au Conseil d'administration

La présidence d'assemblée indique qu'il y a trois représentant.e.s des professeur.e.s au conseil d'administration. Le mandat des professeurs actuellement en fonction se termine en décembre 2021. Le gouvernement met souvent plusieurs mois avant de confirmer le choix des professeur.e.s, et c'est pour cette raison que nous procédons aux élections ce printemps. Le choix des professeur.e.s doit toutefois être entériné par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec.

La procédure pour la désignation des professeur.e.s au conseil d'administration est encadrée par la convention collective (art. 4) et les Statuts du Syndicat (art. 8.4).

La présidence d'assemblée présente les candidatures reçues.

Professeur André Cyr, Département de management

Durée du mandat : 3 ans

Professeur Benoît Lavigne, Département des sciences comptables

Durée du mandat : 3 ans

Professeure Diane Gagné, Département de gestion des ressources humaines

Durée du mandat : 3 ans

La présidence d'assemblée demande aux candidat.e.s de se présenter.

Avant de poursuivre, en respect de la *Règle 17 régissant les modes de scrutins*, la présidence d'assemblée explique que l'assemblée doit procéder à l'élection d'un comité de validation des scrutins, un comité composé d'une présidence et de deux scrutateurs et scrutatrices.

Rôle de la présidence d'élection et des scrutateurs et scrutatrices

- Être présent.e à la fin de la période de scrutin :
Mardi 30 mars 2021 à 17 h
Plateforme Zoom

- Valider le déroulement du scrutin
- Constater les résultats
- Informer l'ensemble des professeur.e.s des résultats

Les professeur.e.s désirant être membre de ce comité ne doivent pas être candidat.e pour l'ensemble des postes en élections.

CONSIDÉRANT la règle 17 régissant les modes de scrutins ;
CONSIDÉRANT l'obligation de désigner une présidence d'élection et de deux scrutateurs et scrutatrices pour la désignation des membres à la commission des études et au conseil d'administration ;

Sur motion dûment proposée par le professeur Étienne St-Jean, du Département de management, appuyée par la professeure Mathilde Barraband, du Département de lettres et communication sociale, il est résolu de désigner le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, à titre de présidence du comité de validation et de désigner les professeur.e.s France Aubin, du Département de lettres et communication sociale et Christophe Bredillet, du Département de management à titre de scrutateurs et scrutatrices.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-25-03-21-07 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin

La présidence d'assemblée rappelle qu'en raison de la règle 17 régissant les modes de scrutins, la constatation des résultats aura lieu le mardi 30 mars à compter de 17h.

CONSIDÉRANT la Convention collective 2018-2022 ;
CONSIDÉRANT les Statuts du SPPUQTR ;
CONSIDÉRANT la règle 17 régissant les modes de scrutin ;
CONSIDÉRANT la période de scrutin électronique du 25 mars 2021 à 17 h jusqu'au mardi 30 mars 2021 à 17 h ;
CONSIDÉRANT le dévoilement des résultats du vote le 30 mars 2021 à 17 h ;
CONSIDÉRANT la recommandation de l'assemblée ;

Sur motion dûment proposée par la professeure Éliane Moreau, du Département de marketing et systèmes d'information, appuyée par la professeure Étienne St-Jean, du Département de management, il est résolu d'ajourner l'assemblée générale des professeurs du 25 mars 2021 jusqu'au 30 mars 2021 à 17 h.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-25-03-21-08 Résultats des élections

Le mardi 30 mars 2021 à 17h, les membres du comité de validation, le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, à titre de président, et les professeur.e.s France Aubin, du Département de lettres et communication sociale, et Christophe Bredillet, du Département de management, à titre de scrutatrice et de scrutateur, ont procédé à la constatation des résultats et annoncent que 171 professeur.e.s se sont prévalus de leur droit de vote pour l'élection de membre à la Commission des études et au Conseil d'administration.

Commission des études

Secteur 1 - Départements de philosophie et des arts, de lettres et communication sociale, des sciences humaines

Professeur **Hervé Guay**, Département de lettres et communication sociale - Sans direction

Pour : 90 % (144) - élu

Contre : 1 % (2)

Abstention : 9 % (14)

Secteur 2 - Départements de langues et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme, des sciences de l'éducation

Professeure **France Lafleur**, Département des sciences de l'éducation

Sans direction

Pour : 83 % (129) - élue

Contre : 6 % (10)

Abstention : 11 % (17)

Secteur 3 - Départements de finance et économique, de gestion des ressources humaines, de management, de marketing et systèmes d'information, des sciences comptables

Professeur **Abdelhadi Naji**, Département de gestion des ressources humaines

Avec direction

Pour : 87 % (140) - élu

Contre : 5 % (8)

Abstention : 8 % (13)

Secteur 4 - Départements de génie électrique et de génie informatique, de génie industriel, de génie mécanique, de mathématiques et d'informatique

Professeur **Adam W. Skorek**, Département de génie électrique et de génie informatique

Sans direction

Pour : 74 % (118) - élu

Contre : 16 % (25)

Abstention : 11 % (17)

Secteur 7 - Départements d'anatomie, de chiropratique, d'ergothérapie, d'orthophonie, de sage-femme, des sciences de l'activité physique, des sciences infirmières

Professeure **Danica Brousseau**, Département de chiropratique

Avec direction

Pour : 91 % (146) - élue
Contre : 3 % (4)
Abstention : 6 % (10)

Conseil d'administration de l'UQTR

Professeur **André Cyr**, Département de management

Pour : 84 % (128) - élu
Contre : 7 % (11)
Abstention : 9 % (14)

Professeur **Benoît Lavigne**, Département des sciences comptables

Pour : 81 % (124) - élu
Contre : 12 % (18)
Abstention : 8 % (12)

Professeure **Diane Gagné**, Département de gestion des ressources humaines

Pour : 83 % (129) - élue
Contre : 12 % (19)
Abstention : 5 % (7)

Selon la règle 17 régissant les modes de scrutins du Syndicat :

- e. Le quorum pour les scrutins relevant de l'assemblée générale du Syndicat est de 25 % des membres du Syndicat.
- f. Le quorum pour les élections relevant de l'assemblée générale des professeur.e.s est de 25 % des professeur.e.s de l'UQTR.

Les taux de participation est de 37 %.

AG-25-03-21-09 Clôture de l'assemblée

Après la constatation des résultats le mardi 30 mars 2021 à 17h, la séance est formellement close.

Président d'assemblée

Secrétaire

Marc André Bernier
Secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires